



FICHE MARCHÉS

# MÉDICAMENTS ANTI-INFECTIEUX - ATB01, ATB02, ATB03 ...



MARCHÉ ACTIF

**Système d'Acquisition  
Dynamique (SAD) et  
marchés spécifiques  
pour les médicaments  
anti-infectieux**

## Titulaires

**Plus de 60 fournisseurs référencés :**

- Laboratoires « princeps »
- Génériqueurs

## Moyens d'accès

GROUPEMENT DE  
COMMANDE

CENTRALE D'ACHAT

## Descriptif du marché

Procédure principale du **segment anti-infectieux**, le système d'acquisition dynamique SADAI est composé de plusieurs marchés spécifiques :

- **ATB01** : dédié à la sécurité d'approvisionnement (15 lots attribués).
- **ATB02** : marché principal (207 lots attribués).
- **ATB03, ATB04 ...** marchés dédiés aux nouveaux référencements et remises en concurrence à l'occasion de chutes de brevets.



## Les points forts

- **Simplicité d'utilisation :**
  - Un adhérent au groupement de commande du SAD a accès à l'ensemble des procédures du segment sans délai.
  - Exhaustivité du périmètre traité.
- **Service aux adhérents :**
  - Tableau de suivi des lots.
  - Tableau de synthèses des conditions logistiques.
  - Mise à disposition d'offre de prix quand un marché n'a pu être contractualisé.
- **Réactivité de mise à disposition grâce au SAD :**
  - Publication régulière de nouveaux marchés spécifiques lors de l'apparition de nouveaux besoins.



## Des experts hospitaliers

Groupe expert mixte constitué d'une trentaine de pharmaciens et médecins infectiologues impliqués dans les comités anti-infectieux (COMAI) de leur établissement.

10 CHU et 4 CH sont ainsi représentés.

## Durée du marché



# 1 an

Reconductible 2 fois 1 an  
1 janvier 2020 au 31 décembre 2022



## Descriptif des marchés

### ATB01 : Sécurité d'approvisionnement : 15 lots

Le marché spécifique ATB01 concerne les molécules anti-infectieuses concurrentielles identifiées à fort risque de pénurie et pour lesquelles le GCS UNIHA représente une forte part du marché national. De ce fait, une stratégie spécifique a été mise en place pour ces lots. Elle vise à court terme la prévention et la gestion des ruptures d'approvisionnement et à plus long terme le maintien d'une concurrence active.

Elle se traduit par :

- **Un engagement des fournisseurs** à détenir en permanence **3 mois de stock dédiés à nos adhérents**. Cet engagement fera l'œuvre d'un suivi mensuel pour chacun des lots mais également d'audits sur site de stockage par l'équipe de Toulouse.
- **Un engagement des adhérents** sur le volume de commande à hauteur de **minimum 70% des quantités annoncées**. Cet engagement serait levé dès la première rupture d'approvisionnement du fournisseur.
- **Un calendrier de procédure adapté** aux enjeux et contraintes :
  - Une durée de marché équilibrée (2 ans reconductible 1 an) entre l'intérêt économique à court terme et le maintien d'une concurrence à moyen terme.
  - Notifications anticipées des marchés aux fournisseurs (> 4 mois avant le démarrage du marché).
- **De la multi-attribution** lorsque cela a été possible et pertinent économiquement
  - Prévention (théorique) certaines ruptures d'approvisionnement
  - Mise à disposition d'une alternative immédiatement disponible
  - Maintien de la concurrence à moyen et long terme

Les zones géographiques ont été réparties entre les 2 attributaires de ces lots. La répartition géographique a été définie finement afin de remplir les deux objectifs :

- Une équité économique globale entre les adhérents des différentes zones
- Une répartition équilibrée des volumes entre les deux attributaires :
  - Adaptée à l'état du marché et de la concurrence
  - Permettant une suppléance entre les deux attributaires.

*Remarque : le recours à la centrale d'achat pour ATB01 est soumis à validation de l'acheteur, compte tenu des engagements sur les volumes.*

### ATB02 : 227 lots

Familles : Antiviraux, antifongiques, antibiotiques, vaccins  
Formes : orales sèches, buvables, injectables  
Type : génériques et princeps.

### ATB03, ATB04 ...

Nouveaux référencements et mises en concurrence à la suite de chutes de brevets.



## Bon usage

Critères de choix définis sur la base d'un RETEX du groupe expert :

- Recentrés sur les éléments principaux du bon usage et des contraintes logistiques.
- Différenciés par voie d'administration (voie orale sèche, injectables...).



## En savoir plus

Retrouvez la webconférence dédiée à cette procédure sur la chaîne Youtube d'UniHA. [Voir la webconférence en replay](#)



## Nous rejoindre

### Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché à [centraleachat@uniha.org](mailto:centraleachat@uniha.org)

### Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à [contact@uniha.org](mailto:contact@uniha.org) ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



## Informations auprès de CHU de TOULOUSE coordonnateur du segment



**COORDONNATEUR** : Audric DARRAS  
**ACHETEUR PHARMACIEN** : Nolwenn MAZIN  
[nolwenn.mazin@uniha.org](mailto:nolwenn.mazin@uniha.org) - 07 70 26 42 17  
**ASSISTANTS ACHAT** : Douaa CHERHABIL, Roméo CLAUDE  
Et Mégane MAURY  
• [douaa.cherhabil@uniha.org](mailto:douaa.cherhabil@uniha.org) - 05 61 77 85 06  
• [clauder@chu-toulouse.fr](mailto:clauder@chu-toulouse.fr) - 05 61 77 85 06  
• [megane.maury@uniha.org](mailto:megane.maury@uniha.org) - 05 67 77 10 62

